



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 Septembre 2012

«*Que font les entreprises vis-à-vis des droits de l'homme ?*»

Une multinationale sur cinq a dû faire face à au moins une allégation de violation des droits de l'homme

Cette étude, tirée des notations de Vigeo fait l'analyse comparée du comportement managérial de près de 1500 entreprises cotées nord-américaines, européennes et asiatiques entre 2009 et 2012,

et révèle que :

- Le thème du respect des droits de l'homme fait désormais partie du discours public de la majorité des grandes firmes internationales. Les engagements qu'elles prennent gagnent en visibilité et en pertinence, avec le souci de bien marquer leur adhésion aux principes et aux objectifs des conventions internationales énoncées notamment par l'ONU, l'OIT et l'OCDE.
- En revanche, la mise en œuvre des engagements, notamment la capacité à rendre compte des processus dédiés à la protection des droits de l'homme et à la prévention des risques de violation, reste limitée et souvent controversée. Ainsi, il apparaît qu'une multinationale sur cinq (21,5%) a dû faire face à au moins une allégation de violation d'un ou plusieurs droits de l'homme au cours des trois dernières années.
- Le respect de la liberté syndicale et le respect du droit à la négociation collective sont les plus fréquemment mis en cause.
- Il existe en revanche quelques pratiques très avancées sur l'ensemble du référentiel des droits de l'homme. Les firmes les plus engagées parviennent non seulement à mettre en place des dispositifs solides de prévention de risques mais aussi à se différencier positivement en termes de réputation, de cohésion de leur capital humain, d'efficacité de leur organisation et de sécurité publique.

Quatre critères du référentiel Vigeo passés au crible :

L'étude passe ainsi en revue les performances des entreprises sur :

- Le respect des normes relatives aux droits de l'homme et la prévention des violations,
- Le respect de la liberté d'association et le droit à la négociation collective,
- La non-discrimination et la promotion de l'égalité,
- Et la prévention du dumping social dans la chaîne d'approvisionnement

Pour chacun de ces critères, l'étude recense les résultats obtenus par zone géographique et par secteur, le nombre d'entreprises qui ont fait l'objet d'allégations, qui ont été condamnées pour des actes de violations des droits de l'homme, qui ont mis en place des mesures correctives, ainsi que les bonnes pratiques mises en place par les entreprises les plus avancées dans ce domaine.

Vigeo a également **identifié sur chaque critère, les 30 entreprises** qui ont porté leurs engagements et leurs processus de gestion à des niveaux exemplaires et qui démontrent les performances **les plus avancées** : 24 d'entre elles sont situées en Europe.

Fouad Benseddik, Directeur de la Méthodologie et des Relations Institutionnelles de Vigeo, déclare : « *Nous constatons une amélioration des pratiques chez les firmes qui étaient déjà engagées. C'est une culture installée. Il reste néanmoins beaucoup de chemin à parcourir pour la grande majorité des multinationales qui doivent mettre en cohérence leurs engagements et leurs plans d'action pour maîtriser leurs risques, et ils sont croissants, sur ces sujets*»

Pour toute information complémentaire ou pour recevoir l'étude complète (disponible en anglais uniquement) :

Contacts Presse Vigeo :

PARIS	Anita LEGRAND (FR/EN)	+33(0)1 55.82.32.44	anita.legrand@vigeo.com
BRUXELLES	Jordi LESAFFER (FR/NL)	+32.2.206.11.17	jordi.lesaffer@vigeo.com
CASABLANCA	Zineb BELYMAM (FR)	+212.522.87.14.77	zineb.belymam@vigeo.com
LONDRES	Lindsay SMART (EN)	+44 (0) 203.402.6401	lindsay.smart@vigeo.com
MILAN	Simonetta BONO (IT)	+39 02 27 72 71 40	simonetta.bono@vigeo.com

A propos de Vigeo

Vigeo est le premier expert européen de la performance responsable. Fondée en 2002 par Nicole Notat, Vigeo mesure les performances et les risques des entreprises au regard de six domaines de responsabilité sociale : environnement, droits humains, ressources humaines, engagement sociétal, comportement sur les marchés et gouvernance d'entreprise.

Vigeo offre deux types de services à travers deux marques métiers :

- *Vigeo rating –the way to responsible investment-* offre une large gamme de produits et services destinés aux investisseurs et gestionnaires d'actifs aspirant à une performance durable et responsable de leurs investissements ;
- *Vigeo enterprise –the way to responsible management-* intervient auprès des organisations de toute taille, des secteurs publics et privés, dans l'audit et le benchmark des organisations, l'accompagnement des équipes et l'intégration de critères RSE/ESG dans les fonctions d'entreprises et les opérations stratégiques.

La recherche de *Vigeo rating* répond à des standards de qualité exigeants et bénéficie depuis 2009 de la certification externe CSRR-QS2.1.

Vigeo est présent à Paris, Casablanca, Bruxelles, Milan, Londres et Tokyo et compte plus de 100 collaborateurs.

www.vigeo.com